

20111107_DL_10

OBJET :

Convention avec la
communauté de
communes Authie Maye

Date de convocation :
30 juin 2011

Date de séance :
7 novembre 2011

Date d'affichage :
10 novembre 2011

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Membres votants : 6

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



80

L'an deux mille onze, le sept novembre à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Étaient présents : Jean-François VASSEUR, Stéphane BRUNEL, Daniel CARPENTIER, Patrice LETALLE, Jean-Claude RENAUX et Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

LE BUREAU

- Vu la délibération du Comité syndical du 6 juin 2011 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu le projet de convention avec la communauté de communes Authie Maye portant validation des prestations dues à Somme numérique pour un montant de 1 978,49€ HT.

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le projet de convention conclue avec la communauté de communes Authie Maye est approuvé

ARTICLE 2 : Le Président est autorisé à signer cette convention et réaliser toutes les démarches correspondantes.

ARTICLE 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.